

Image not found or type unknown



# La Cour de cassation a connu une dérive : elle est submergée par le nombre de pourvois

Question / réponse publié le 29/04/2025, vu 69 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

**La Cour de cassation a connu une dérive : elle est submergée par le nombre de pourvois : par VILLAGE DE LA JUSTICE**

La cour de cassation a connu une dérive : prévue a l'aube du XIXème siècle pour rendre quelques centaines d'arrêts par an, elle a été submergée par le nombre de pourvois. Elle ne remplit plus son rôle qui consiste à interpréter et appliquer la loi.

**SOURCE ET DE PLUS :**

<https://www.village-justice.com/articles/cour-cassation-connu-une-derive-prevue-aube-xixeme-siecle-pour-rendre-quelques,31329.html>